



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
Communauté de communes Tarn-Agout  
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor  
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE  
Tél. : 05.63.41.89.12 - Fax : 05.63.41.89.15  
Mail : [spanc@cc-tarnagout.fr](mailto:spanc@cc-tarnagout.fr)

# DEMANDE DE REALISATION D'UN DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIÈRE

**Toute demande incomplète ne pourra être traitée dans les délais impartis.**

## PROPRIETAIRE VENDEUR

### Je soussigné(e), en qualité de propriétaire

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél/Portable : \_\_\_\_\_

### Je m'engage à :

- Joindre à ce dossier les documents dont je dispose sur le dispositif d'assainissement non collectif (factures des travaux et/ou de matériaux, bons de vidange, plan de récolement...).
- Rendre accessibles tous les ouvrages du dispositif d'assainissement non collectif (les regards devront être dégagés, accessibles, facilement ouvrables, non enterrés et non scellés) en prévision des visites de contrôle de l'installation.
- Maintenir un compteur d'eau ouvert afin de pouvoir vérifier les évacuations.
- Autoriser la Communauté de Communes TARN AGOUT à communiquer le diagnostic de l'assainissement non collectif au mandataire désigné ci-dessous.
- **Payer la redevance au Trésor Public (tarif en vigueur fixé par la collectivité et transmis lors de la prise de rendez-vous), à réception de la facture.**

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

« **Lu et approuvé** » et signature du propriétaire

## INFORMATION SUR LA VENTE (à remplir uniquement en cas de vente par agence immobilière)

Nom et prénom du **mandataire** : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### Adresse du bien vendu

Commune : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
Section : \_\_\_\_\_ Parcelle (s) : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

**Signature et cachet du mandataire**

**Demande à compléter, à signer et à transmettre par courrier ou par mail (adresses indiquées en haut à gauche).  
Le délai d'instruction du dossier est de 1 mois maximum à compter de la date de réception de la présente demande,  
sous réserve des disponibilités du demandeur concernant la prise de rendez-vous.**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Elles sont utilisées exclusivement pour assurer le traitement de votre demande. Le délai de conservation des données s'élève à 4 ans. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition en cas de motif(s) légitime(s). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site internet de la CNIL : [cnil.fr](http://cnil.fr)

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Communauté de communes TARN-AGOUT : [dpd@maires81.asso.fr](mailto:dpd@maires81.asso.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés ou que le dispositif d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.